ARMENIA

6 novembre 2017

28e session du Groupe de travail de l’EPU

Gabon

Merci, Monsieur le Vice-Président,

L’Arménie remercie la délégation du Gabon pour la présentation de son rapport national.

Nous félicitons les efforts du Gabon engagés pour lutter contre toutes formes de discrimination à l’égard des femmes, y compris dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d’égalité et d’équité de genre et l’encourageons à poursuivre les efforts afin de protéger les droits des femmes dans la loi et dans la pratique.

L’Arménie salue les avancés réalisées par le Gabon en vue de l’amélioration du système d’éducation, notamment la création des conditions appropriées pour l’apprentissage et l’augmentation de la capacité de l’accueil des étudiants dans l’enseignement supérieur. **Elle lui recommande à continuer à entreprendre de nouvelles mesures en faveur d’une éducation inclusive et de qualité.**

L’Arménie apprécie l’engagement du Gabon en faveur de ratification de différents instruments juridiques et **lui recommande à ratifier la Convention sur l’imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l’humanité.**

Elle l’encourage à poursuivre des mesures prises en matière de lutte contre la traite des êtres humains, tout particulièrement les initiatives en vue de criminalisation de l’infraction de traite des personnes, ainsi que de protection et d’assistance aux victimes.

Pour conclure, l’Arménie souhaite le plein succès au Gabon durant son Exercices de l’EPU.

Je vous remercie, Monsieur le Vice-président.